

Le Nouvelliste

L'alerte enlèvement triomphe

13 mars 2009 - CHRISTIANE IMSAND - [1 ? 's' : "\) : 'Aucun commentaire'; ?>](#)

POLICE La motion Burkhalter a été plébiscitée par les sénateurs, mais Eveline Widmer-Schlumpf s'en remet toujours aux cantons. Incompréhension sous la Coupole.



Une «alerte enlèvement» sur le modèle français n'aurait probablement rien changé au sort de Lucie qui, selon la police, a été tuée le jour même de sa disparition. L'émotion suscitée par ce drame épouvantable a cependant gagné le Conseil des Etats. «Dieu merci, nous sommes encore des êtres humains», s'est exclamé hier le démocrate-chrétien uranais Hansruedi Stadler. Résultat: les sénateurs ont approuvé par 38 voix contre 1 la motion du radical neuchâtelois Didier Burkhalter qui demande au Conseil fédéral d'intervenir pour assurer la mise en place rapide d'un tel dispositif.

Concrètement, le gouvernement est invité à élaborer une convention de partenariat avec les cantons et les milieux concernés, en particulier les sociétés de transport, les opérateurs téléphoniques et les médias. L'alerte enlèvement repose en effet sur la diffusion de messages et de photos sur tous les supports disponibles afin de retrouver au plus vite les enfants disparus. La France a introduit ce système en 2006 avec des résultats probants.

Ce n'est pas la première fois que le Neuchâtelois intervient sur ce dossier. Il est à l'origine d'une première motion sur l'alerte enlèvement qui a été adoptée par les deux Chambres en 2007. Ne voyant rien venir alors qu'un groupe de travail des cantons était à l'oeuvre, il a ensuite déposé une interpellation en guise de piqure de rappel. La réponse d'Eveline Widmer-Schlumpf s'est révélée décevante. Selon elle, la souveraineté des cantons ne permet pas de procéder à une conduite opérationnelle au niveau national. D'où le dépôt d'une nouvelle motion pour contraindre la Confédération à assumer ce leadership.

Mise sous pression, la cheffe du Département fédéral de justice et police n'a pas assoupli sa position. Tout au plus a-t-elle promis hier d'insister auprès des cantons pour qu'ils accélèrent le tempo. Sur le fond, elle invoque toujours des problèmes techniques et la nécessité de mettre en place un système eurocompatible.

«Un système pour protéger la population»

Cette attitude fait bondir Didier Burkhalter. Selon lui, «il faut cesser d'imaginer des problèmes qui n'existent pas réellement. Il ne s'agit pas de retirer des compétences aux cantons mais de faire de ce projet un véritable projet national.» Le sénateur valaisan Jean-René Fournier (PDC) déplore lui aussi la position légaliste du gouvernement. «Nous ne discutons pas d'une répartition des tâches mais d'un système pour protéger la population». Pour le socialiste jurassien Claude Hêche, «la gravité du sujet nécessite une véritable prise de pouvoir de la Confédération».

L'attitude du Conseil fédéral n'irrite pas seulement les sénateurs. Lundi prochain, Eveline Widmer-Schlumpf devra s'expliquer devant le Conseil national à l'occasion d'une question du président du PDC Christophe Darbellay. Le groupe libéral-radical maintient aussi la pression. Il est intervenu hier pour que la motion Burkhalter soit traitée en urgence par le Conseil national lors de la session extraordinaire de fin avril. Et il demande que le dispositif d'alerte enlèvement soit mis en place cette année encore.